Chroniques

Autor(en): **Togeby, Knud / Edgren, Rolf**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **17 (1950)**

Heft 65-66

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-399164

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

CHRONIQUES

I

LA LINGUISTIQUE ROMANE AU DANEMARK (1939-1945)

Pendant la guerre et l'occupation allemande, la linguistique romane au Danemark a souffert deux pertes douloureuses : la mort, à court intervalle, des deux professeurs de langues romanes de l'Université de Copenhague : Kristian Sandfeld, mort en octobre 1942, âgé de 69 ans; Viggo Brøndal, mort en décembre la même année, à l'âge de 55 ans. Les deux chaires sont restées vacantes assez longtemps. En 1943, M. Holger Sten a succédé à Sandfeld, et en 1946 seulement M. Bengt Hasselrot de Suède a été appelé à la chaire de Brøndal.

Les deux romanistes danois sont morts prématurément, en plein travail. Sandfeld en était aux épreuves de *L'Infinitif*, Brøndal était au point de créer une synthèse plus harmonieuse que jamais de ses théories linguistiques. Aussi leur influence sur les jeunes romanistes danois n'a-t-elle jamais été plus grande que durant l'époque en question. On peut presque parler d'une école de Sandfeld et d'une école de Brøndal. Une troisième école de linguistique, dont l'influence se fera certainement sentir un jour sur les études de langues romanes, a été fondée par M. Louis Hjelmslev, professeur de linguistique générale à l'Université de Copenhague, sous le nom de glossématique. L'école idéaliste de Vossler ne semble pas avoir de partisans au Danemark.

D'une part donc, la linguistique romane au Danemark se trouve caractérisée par la diversité des méthodes et des théories mises en œuvre. Mais, d'autre part, ces trois écoles ont quelque chose en commun : le point de vue synchronique domine presque entièrement. Dans la patrie de Christophe Nyrop, auteur de la *Grammaire historique de la langue française*, les études historiques ont été, de

nos jours, à peu près complètement délaissées, et l'on ne rencontre plus guère que des essais de grammaire descriptive des langues modernes, trait qui distingue nettement la linguistique romane du Danemark de celle de Suède.

En effet, on ne peut guère nommer que deux études de questions historiques, parues pendant la guerre, dont l'une a même un intérêt surtout littéraire. Il s'agit de l'article de M. ANDREAS BLINKENBERG, professeur de langues romanes à l'Université d'Aarhus, sur le sens du mot d'*essais* comme titre de l'œuvre de Montaigne (*In memoriam Kristian Sandfeld*, 1943, pp. 56-65, en danois). En s'appuyant sur une grande richesse de citations tirées des Essais mêmes, M. Blinkenberg conclut que Montaigne a attribué au mot un sens très large et assez vague, centré autour de l'idée fondamentale d'essais ou tentatives, de recherches ou investigations, d'exercices ou apprentissage, titre modeste qui, somme toute, a gardé son sens comme titre du genre moderne créé par Montaigne.

La seule étude exclusivement historique est un article de M. POUL HØYBYE, chargé de cours à l'École des Hautes Études Commerciales à Copenhague, sur quelques mots d'emprunt venus de l'Italie du Nord (*ib.*, pp. 94-100, en danois). M. Høybye pose comme principe que c'est le point de départ des mots d'emprunt plutôt que le point d'arrivée qu'il faut étudier, l'exportation plutôt que l'importation. Il ne faudrait pas parler de mots d'emprunt italiens en général, mais déterminer exactement le dialecte d'où ils viennent. Les mots venus d'Italie ne sont pas tous toscans, mais proviennent souvent, surtout quand ils datent d'avant 1400, de l'Italie du Nord. A l'appui de sa thèse, l'auteur cite et discute une liste de mots, par exemple *ambassadeur*, *artisan*, *camisole*, *capucin*, *partisan*, *valise*.

« L'école de Sandfeld » travaille selon la bonne et saine méthode de la grammaire traditionnelle au moyen de laquelle elle essaie de donner une description aussi minutieusement exacte que possible de l'état de langue en question. Sur la base de riches matériaux d'exemples, elle raisonne avec perspicacité sur l'interprétation des constructions de la langue moderne.

SANDFELD lui-même avait projeté une monumentale *Syntaxe du français contemporain* dont le premier volume, *Les Pronoms*, avait paru en 1928, le second, *Les Propositions subordonnées*, en 1936. Le

tome III, *L'Infinitif*, a été publié après sa mort, en 1943. C'est un fort volume de 540 pages où il étudie d'abord l'emploi de l'infinitif comme membre de phrase en dehors du verbum finitum, et dont plus de la moitié est consacrée à l'emploi de l'infinitif régime des prépositions *à*, *de* et *pour*. Dans la première partie il s'agit surtout de décrire exactement l'emploi ou le non-emploi de l'indice *de* devant l'infinitif. Ses constatations diffèrent de beaucoup de celles de la grammaire scolaire. Quant à l'infinitif sujet, il ne voit pas de différence de sens entre l'infinitif pur et l'infinitif précédé de *de*, ce dernier étant surtout employé quand repris par *ce* ou *cela* (*D'apprendre cela, ça l'a brisé*), construction parallèle à celle de l'infinitif en extraposition (*Cela l'a brisé d'apprendre cela*). Que l'infinitif attribut puisse être introduit par *de*, Sandfeld le prouve par les phrases du type *mon plus grand désir qui est de voyager* où *qui* ne saurait être que sujet, et il démontre qu'en tel cas l'infinitif représente une simple identification avec le sujet : ils sont interchangeables (*mon plus grand désir est de voyager* = (*de*) *voyager est mon plus grand désir*), tandis que l'infinitif pur ajoute au sujet une qualification (*ce geste, c'était lui dire... : « Revenez-moi ! »*). L'infinitif régime direct se trouverait, selon Sandfeld, après *il faut* dont la transitivité ressortirait de cas comme *il me les faut*. Au chapitre de « la proposition infinitive « (*je le vois venir*), il traite aussi des cas comme *l'enfant semble dormir* où *l'enfant dormir* serait le sujet de la phrase. D'après la grammaire scolaire *pour* + l'infinitif marquant la cause impliquerait toujours l'infinitif composé ; Sandfeld cite nombre d'exemples d'un infinitif non composé (*il le connaissait, pour lui serrer la main parfois*).

On ne peut assez regretter que cette œuvre magistrale ait été interrompue si tôt. Sandfeld avait rassemblé des matériaux pour bien des volumes encore, par exemple sur l'attribut et sur l'emploi des temps et des modes. Il faut espérer que Mlle Hedvig Olsen, sa collaboratrice de vingt ans, pourra continuer et achever la *Syntaxe du français contemporain*. On doit exprimer le même espoir pour la *Syntaxe roumaine* de Sandfeld et Hedvig Olsen, dont le premier tome parut en 1936.

Il est tout naturel que les mélanges publiés en mémoire de Sandfeld (*In memoriam Kristian Sandfeld*, 1943, avec portrait et bibliographie, tous les articles sont en danois ou en suédois), soient surtout des articles inspirés de la doctrine du maître.

Mlle HEDVIG OLSEN, lectrice à l'Université de Copenhague, y a contribué par un essai sur les réponses négatives et affirmatives en roumain sans emploi de *da* et de *nu* (pp. 174-83) : répétition du contenu de la question (*Ai văzut biserica pe care o clădim ? — Am văzut-o*), du sujet (*Tu ești Anibal ? — Eu, dragă*), de l'attribut (*Trăsura e gata ? — Gata*), de l'adverbe (*și priot ești ? — Și*), du verbe (*Vii azi la hora ? — Viu !*), du participe (*Al găsit, Mofteiu ? — Găsit*).

M. J. K. LARSEN, proviseur en retraite, y étudie (pp. 112-27) l'expression du parfait et de l'aoriste en provençal. Pour commencer il jette un coup d'œil sur le sort de l'aoriste dans les langues romanes : susceptible du sens de parfait en portugais, distinction nette entre l'aoriste et le parfait en espagnol, recul léger de l'aoriste en italien, recul considérable en provençal, en partie sous l'influence du français. Par la suite, l'auteur mentionne les innovations remplaçant le parfait (le parfait surcomposé : *ai agu escri*) et l'aoriste : *voulé* + l'infinitif, *aguère* + le participe passé, *vague* + *de* + l'infinitif, le type *canto que cantaras* et *anère* + l'infinitif.

M. OLE OLESEN, professeur de lycée, a fait une enquête sur l'emploi du subjonctif « par attraction » (pp. 165-73) dans les propositions relatives indépendantes en extraposition du type *C'est à lui que je parle*, et du type *C'est maintenant qu'il faut agir*. Quant au premier type, les deux dames françaises qui se sont prêtées à l'enquête, sont d'accord qu'on peut dire ou bien *Je ne crois pas que ce soit par vertu qu'il l'ait fait* ou *...c'est...*, cette dernière possibilité prouvant qu'il ne s'agit pas tant d'attraction que d'influence à distance. Pour le second type, la dame A admet les mêmes constructions, tandis que la dame B préfère dire par exemple *Comment croire que ce soit sérieusement que tu dis tout cela ?*

M. HOLGER STEN donne des remarques sur la répétition, en italien surtout (pp. 204-10), en soulignant la tendance d'expressivité de cette langue, mais en citant des exemples tirés des autres langues romanes aussi. La valeur de la répétition peut être morphématique (indiquer le pluriel : *tra singhiozzo o singhiozzo mormorò*), distinctive (en français *pomme-pomme* opposée à *pomme de terre*), « superlative » (*piano piano*) ou bien encore « successive » (*peu à peu*, it. *a poco a poco*, avec répétition de la préposition).

Les ouvrages de linguistique romane assez amples pour former des livres à part, sont tous dus « à l'école de Sandfeld ». Il n'y en

a que quatre. A part *L'Infinitif* de Sandfeld, il s'agit des travaux de MM. Sten, Høybye et Blinkenberg. Ils sont tous écrits en français.

Dans *Les Particularités de la langue portugaise* (Travaux du Cercle linguistique de Copenhague, II, 1944, 77 p.), M. STEN déclare, dans une introduction, ne pas vouloir ramener ces particularités à un principe unique, en soulignant toutefois l'importance de l'influence française, le caractère conservateur de la langue (pas de diphtongaison en syllabe ouverte, signification du parfait et du plus-que-parfait) et les innovations (l'infinitif personnel). D'abord l'auteur passe en revue les particularités de phonétique et de phonologie : la prononciation et la valeur distinctive des *a* (deux phonèmes : *amamos* nous aimons, *amámos* nous avons aimé), de l'*e* (*prègar*, prêcher, *pregar*, clouer, fixer), des voyelles nasales (*vi* j'ai vu, *vim* je suis venu), des diphtongues orales et nasales et des consonnes (deux *l* et deux *r*). Ensuite les faits de morphologie et de syntaxe : l'auteur attire avant tout l'attention sur quatre points de la syntaxe portugaise : 1. *Falei de si*, j'ai parlé de vous ; M. Sten adhère à la théorie selon laquelle l'emploi allocutoire du réfléchi *si* s'expliquerait par l'analogie avec la double fonction du possessif (*Conheço o seu amigo*, je connais votre ami). 2. Les temps du passé, dont il propose les définitions suivantes : action passée déterminée : *le passé simple*, action passée indéterminée : 1° sans relation avec le présent : *l'imparfait*, 2° avec rapport au présent : *le passé composé*. Entre le plus-que-parfait simple et composé par contre, il n'y aurait pas de différence de sens. 3. *far-lo-ei*, je le ferai : cette « tmèse » ne s'expliquerait que diachroniquement. 4. *L'infinitivo pessoal* : la théorie que l'origine en est l'imparfait du subjonctif latin, gagne du terrain de nos jours. Cet infinitif fléchi selon la personne se distinguerait nettement de l'infinitif impersonnel. Enfin M. Sten discute la valeur affective du suffixe diminutif *-inho*.

L'ouvrage de M. HØYBYE est une thèse de doctorat de 1944 : *L'Accord en français contemporain* (328 p.). Comme le dit le sous-titre *Essai de grammaire descriptive*, c'est une description détaillée et minutieuse de l'usage moderne, comparable à la *Syntaxe* de Sandfeld que le titre même rappelle et dont il pourrait former un tome. Le but de l'auteur n'est pas de discuter théoriquement les définitions de l'accord, du nombre, du genre, de la personne et des catégories syntaxiques, mais de combler une lacune par une description exacte de cet ensemble de faits grammaticaux, basée sur un

grand nombre d'exemples. Quant au nombre, M. Høybye constate que zéro et les fractions au-dessous de 2 sont du singulier. Parmi les genres, le masculin est prouvé être le genre non marqué par son emploi asexué (*époux* = époux ou épouse), bissexué (*les époux* = le mari et la femme), bigénérique (*le mari et la femme, sont-ils là ?*) et neutre (*le beau, ce quelque chose*). De même, la 3e personne est la catégorie non marquée, susceptible de remplacer les autres (*Monsieur nous quitte déjà ?*). Dans la deuxième partie du livre, M. Høybye étudie l'accord conditionné par la jonction, la prédication (y compris les nexus sans verbum finitum et l'accord des participes passés), l'apposition et la composition. La troisième partie est consacrée à l'accord de l'adjectif ou du verbe avec des termes coordonnés. Il peut s'agir de coordination copulative de termes positifs (problèmes de *le sceptre et la couronne royaux*, de *l'un et l'autre rival* et de *mon ami et collègue vient de mourir*) et de termes négatifs (*ni la force ni la douceur n'y peut rien* ou *n'y peuvent* : l'usage courant préfère de beaucoup le pluriel), coordination disjonctive (*le temps ou la mort sont nos remèdes*, mais *le père ou la mère doit signer l'acte*) et coordination adversative. Un chapitre sur la subordination cite des exemples du type *une espèce de vagabond* et un appendice rend compte de l'usage en ce qui concerne les titres de livres (*L'Héloïse fut lue, les Plaideurs ne sont guère une farce*, mais *Paul et Virginie est une pastorale*).

M. Høybye s'était préparé à cette thèse par quelques petits travaux parus dans *Le Français moderne* (1940-41). Il y a publié aussi quelques petites études sur d'autres problèmes de la syntaxe française moderne : 1. « *Oui* », « *si* » *et* « *non* » (VII, 1939, pp. 47-51) : exemples d'infractions aux règles ordinaires aux cas où les propositions négatives et positives ne sont pas senties comme telles (« *C'est comme cela que vous avez pensé à moi ?* » — « *Mais si* ». (La question a été comprise comme « Vous n'avez donc pas du tout pensé à moi »).) 2. *Faire faire quelque chose à quelqu'un* (*ib.*, 51-52) : exemples d'accusatif au lieu du datif si le rôle du complément direct est douteux (*on les fait parler français*). 3. *Les anciens comparatifs en -eur* (*ib.*, 338-40) : M. Høybye veut démontrer qu'il ne s'agit plus de comparatifs puisqu'ils sont renforcés et comparés comme des positifs (*très supérieur, plus supérieur*).

Le Patois d'Entraunes I-II (1939-40), de M. Blinkenberg, tient une place à part dans l'histoire de la linguistique romane au Dane-

mark. C'est la première œuvre danoise de dialectologie romane. Entraunes est un village situé dans la haute vallée du Var, resté presque complètement isolé jusqu'à la fin du siècle dernier. Le patois, du type provençal alpin, est de nos jours soumis à une forte influence française, étant donné qu'un bilinguisme à peu près total y règne actuellement. La méthode du travail a été l'enquête par questionnaire, les réponses ayant été fournies par une quinzaine de personnes. Le tome I offre les *Matériaux phonétiques, morphologiques et syntactiques* (132 p.). Le patois possède un système très restreint de voyelles simples, mais une grande richesse de diphtongues et de triphtongues. Dans le système consonantique, les consonnes palatalisées tiennent une large place. Parmi les pronoms, le pronom personnel sujet est toujours tonique. Le parfait simple a disparu du parler. Le participe passé ne s'accorde avec le complément du verbe avoir que si celui-ci est un pronom personnel. Le subjonctif est possible après les verbes de supposition et de déclaration. Le tome II présente les *Matériaux lexicologiques* (128 p.) : le vocabulaire primitif est assez restreint, très pauvre en termes généraux et abstraits. La concurrence avec les mots français a abouti à une synonymie complète ou à une différence de style ou de sens.

« L'école de Brøndal » s'inspire de la théorie de Viggo Brøndal selon laquelle toutes les formes linguistiques, tant morphologiques que syntaxiques et lexicologiques, se laisseraient définir par deux séries de notions : les concepts relationnels et les concepts génériques. Les concepts de relation, étudiés par la logique anglaise moderne surtout (voir RUSSELL : *Introduction to Mathematical Philosophy*, 1919; STEBBING : *A Modern Introduction to Logic*, 1933) seraient les plus fondamentaux : 1. Le concept de symétrie : 1° asymétrie : irréversibilité, direction, tendance, etc.; 2° symétrie : réversibilité, réflexivité, réciprocité, balance, base, etc. 2. Transitivité : 1° intransitivité : ponctualité, fixation, présupposition, potentialité, etc.; 2° transitivité : linéarité, actualité, réalisation, etc.; 3. Connexité : 1° inconnexité : isolation, indépendance, séparation, distance, etc.; 2° connexité : connexion, dépendance, etc. 4. Variabilité : 1° invariabilité : une relation entre deux termes donnés; 2° variabilité : une relation entre plusieurs termes des deux côtés. 5. Pluralité : 1° impluralité : singularité, résultat, convergence, concentration; 2° pluralité : imprécision, effets, etc. 6. Généralité : 1° ingénéralité,

particularité : la relation avec un terme déterminé; 2° généralité : la relation avec un terme indéterminé. Ces six concepts relationnels abstraits peuvent par synthèse former des concepts concrets (7. Continuité, 8. Totalité), des concepts complexes (9. Extension, 10. Intégrité) et un concept total (11. Universalité). Chacun de ces concepts aura six formes possible : négative, positive, neutre, complexe, négative-complexe, positive-complexe (par exemple : asymétrie, symétrie, non-symétrie, asymétrie-symétrie, asymétrie-(symétrie), symétrie-(asymétrie)). Par une sorte de cristallisation de ces formes des concepts relationnels se constitueraient, selon la théorie de Brøndal, les concepts génériques : 1. Relation; 2. Objet (de relation); 3. Qualité ou description ; 4. Quantité ou objet de description, cadre vide.

Brøndal lui-même avait, avant de mettre en avant cette théorie, écrit une thèse de doctorat sur *Substrats et Emprunts en roman et en germanique* (1917, en danois, traduction française, 1948). Dans le chapitre correspondant à la première partie du titre, il plaide en faveur d'un substrat celtique comme cause de l'évolution particulière du français. Dans la deuxième partie du livre il soutient la thèse qu'en général c'est le germanique qui a fait des emprunts au latin et au français et non inversement. Par la suite, il quitta la linguistique romane pour élaborer sa théorie des définitions logiques sur le plan de la linguistique générale, tout en cherchant toujours de préférence ses matériaux dans les langues romanes. Dans les *Parties du Discours* (1928, en danois, traduction française, 1948), Brøndal propose de définir toutes les parties du discours possibles par les concepts génériques : préposition (relation), nom (objet + qualité), interjection (les quatre concepts), etc. En 1939 il fonda, avec M. Hjelmslev, les *Acta Linguistica*, revue de linguistique structurale, dont il écrivit la déclaration de programme.

Le chef-d'œuvre de Brøndal, la *Théorie des Prépositions* (1940, en danois, 136 p.), essaie de définir la signification spéciale des mots à l'intérieur d'une partie de discours par les concepts de relation. A la fin du livre se trouve un tableau comprenant les systèmes prépositionnels de 23 langues, entre autres le français, l'ancien français, l'italien, le provençal, l'espagnol, le portugais, le sarde, le roumain (pour le français, on pourra se référer à *L'Originalité des prépositions du français moderne*, Mélanges Bally, 1939, pp. 337-46; Brøndal : *Essais de linguistique générale*, 1943, pp. 81-89). Le

français moderne posséderait 19 prépositions : l'originalité en est le haut degré d'abstraction qu'ont atteint *de*, *à* et *en* : *de* est la proposition universelle et neutre, sans signification spéciale et pouvant par conséquent tout signifier (*il vient de ce côté*, *il va de ce côté*), *à* et *en*, couple solidaire, ne sont définis que par un seul concept de relation chacun : *à* par l'intransivité (point : *à Paris*, présupposition : *à l'entendre*), *en* par la transitivité (domaine : *en France*, réalisation : *en entendant*). Toutes les autres prépositions sont définies chacune par trois concepts relationnels dont deux sont toujours la symétrie et la transitivité : *sans* et *dès* sont sym.-intr., *pour* et *par* asy.-intr., *sur* et *sous* asy.-tr., *chez* et *avec* sym.-trans., *contre* et *vers* asy.-sym.-intr., *entre* et *dans* asy.-sym.-trans., *devant* et *après* asy.-intr.-tr. et *avant* et *selon* sym.-intr.-tr. Quant aux quatre premiers couples, la première préposition nommée est définie par la discontinuité, la deuxième par la continuité (par exemple : *sur ce*, *sous presse*). Pour ce qui est des deux couples suivants, le premier terme se définit par l'impluralité, la deuxième par la pluralité (*contre* est plus précis que *vers*). En ce qui concerne les deux derniers couples, le premier membre est caractérisé par l'inconnexité, le deuxième par la connexité (*il est devant la porte*, *la clef est après la porte*). Ces définitions abstraites seraient à la base de tous les sens particuliers ou types d'emploi. Elles permettraient même de les systématiser. On aurait ainsi, en prenant pour exemple la préposition *pour* (asy.-intr.-disc.) : 1. des types d'emplois abstraits : 1° asymétrie : direction, but (*partir pour*, *c'est pour demain*, *pour cette fois*) ; 2° intransitivité : présupposition, cause (*pourquoi*, *pour cause*) ; 3° discontinuité : opposition, concession (*pourtant*, *pour sage qu'il soit*). 2. Types concrets : 1° asy.-intr. : intention, destination (*gants pour dames*, *de l'exercice pour la santé*) ; 2° asy.-disc. : compensation, équivalence (*dent pour dent*, *cinq pour cent*, *tenir qc. pour qc.*) ; 3° intr.-disc. : cause, destinée (*punir pour une faute*, *pour être tué deux heures après*). 3. Type complexe : intérêt (*vivre pour des idées*, *le pour et le contre*). 4. Type neutre : initiative (*poursuivre*, *pourchasser*, *pourvoi en grâce*). Ce système des prépositions françaises était aussi celui du XVIIe siècle classique. La langue classique se distingue seulement de la langue moderne par une tendance encore plus marquée vers l'abstraction et la généralisation, en préférant les trois prépositions abstraites (*de*, *à*, *en*) aux autres (par exemple *en toute la France*).

La langue latine avait eu une grande richesse de prépositions. Le système de Brøndal en comprend 24, toutes fort concrètes (définies par quatre concepts chacune). Dans les langues romanes s'est réalisée une réduction très forte, les différentes prépositions devenant par compensation plus abstraites (1, 2 ou 3 concepts). L'ancien français n'aurait que 14 prépositions, *avec*, *dans*, *sans*, *sous*, *devant*, *après*, *avant*, *selon* n'étant pas encore des prépositions, *a*(*b*) et *od* (*apud*) l'étant encore et *tres* (*trans*) étant une préposition spécifique de l'ancien français. *De* et *a* étaient alors des prépositions à deux dimensions, toutes les deux intransitives, *de* symétrique (signifiant le point de départ, cf. le latin *de*), *a* asymétrique (la direction, cf. le latin *ad*). Que *od* ait supplanté *cum* s'expliquerait par le substrat celtique. En italien la réduction du système latin est particulièrement forte : le latin *per* et *pro* ont été confondus en *per* ; *sub* et *sine* ont disparu sans avoir été remplacés par des prépositions véritables. On y supplée par des adverbes situatifs : *sotto*, *sopra*, *senza* (cp. *senza di me*). Le trait caractéristique du système espagnol est d'une part l'emploi fréquent des concepts à forme complexe, trait qui s'expliquerait par le substrat ibérique, d'autre part la préférence marquée pour le concept de pluralité (*a* impl., *por* pl., etc.), concept qui jouerait aussi un grand rôle dans le système verbal (*ser : estar*, *tener : haber*, *querer : amar*). Brøndal propose l'explication suivante de l'emploi particulier d'une préposition devant un objet direct en espagnol (*he visto al rey*) et en roumain (*chem pe mama*) : syntaxiquement il s'agirait d'une fonction syntaxique identique à celle des articles et de l'indice de l'infinitif, morphologiquement il y aurait parenté logique entre le concept d'objet et les deux prépositions définies par des concepts négatifs exclusivement.

Après la mort de Brøndal on a publié ses *Essais de Linguistique générale* (1943, 172 p., portrait, bibliographie) dont la plupart avaient paru avant la guerre dans des périodiques ou des mélanges. Les cinq derniers, dont quatre entièrement nouveaux, sont postérieurs à 1939. Ces derniers essais font preuve de l'essor surprenant du génie du maître, sous la menace même de la mort. Ils représentent une synthèse, d'une frappante harmonie, de ses théories linguistiques. Dans *La Constitution du mot* (pp. 117-23), presque toute la série des concepts de relation est appliquée pour rendre compte des flexions. La symétrie définirait le *mode* : l'impératif est asymétrique, le subjonctif symétrique, l'optatif complexe, l'indicatif

neutre. La transitivé, *l'aspect* : l'aspect perfectif est intransitif, l'aspect imperfectif transitif, l'aspect itératif complexe. La connexité, le *temps* : le prétérit est inconnexe, le futur connexe, le prétérito-présent complexe, le présent neutre. La pluralité, le *nombre*. La généralité, la *personne* : la première personne est particulière, la deuxième générale, la troisième neutre. La continuité enfin, la *comparaison* : le superlatif est discontinu, le comparatif continu, le positif neutre, une forme complexe se trouve en français où la forme dite comparative n'est ni un comparatif ni un superlatif, mais les deux à la fois. *Compensation et Variation, deux principes de linguistique générale* (pp. 105-16, Scientia 1940, pp. 101-09), était considéré par Brøndal lui-même comme son meilleur essai. Le principe de compensation veut qu'une catégorie complexe soit moins différenciée qu'une catégorie plus abstraite. La troisième personne, neutre, aura plus de cas (*il-le-lui*) que les première et deuxième personnes (*je-me*). Le principe de variation veut que les différents systèmes d'une langue varient entre eux : le système des prépositions sera construit autrement que celui des conjonctions et des pronoms, etc. Dans le dernier chapitre du livre, *Délimitation et subdivision de la grammaire* (pp. 134-40), Brøndal place la linguistique dans l'ensemble des sciences en établissant en même temps un système des disciplines grammaticales.

L'œuvre presque entière de Brøndal appartient au domaine de la morphologie pure. A la fin de sa vie, son intérêt se portait avec prédilection sur les disciplines mixtes de la grammaire. C'est ainsi que sa contribution à *In memoriam Kr. Sandfeld* a pour objet les rapports entre la syntaxe et la phonologie (pp. 76-79), par lesquels il voulait expliquer les expressions du type *pif paf pouf, tohubohu*, etc.

Mme Rosally Brøndal a appliqué les théories de son mari aux systèmes de préfixes. Dans *La signification du préfixe italien -s* (Acta linguistica, II, 1940-41, pp. 151-64), elle définit ce préfixe par la perfectivité (= l'intransitivité) dont les sens différents s'expliqueraient par le contexte : le préfixe rend négatifs les verbes imperfectifs (*sparlare, scantare*), et augmente, intensifie, la perfectivité des verbes perfectifs : tendance (*sbiancare*), intensité (*sbeffare*), ponctualité (*scadere*). Certains verbes sont des « têtes de Janus » à explication double : dans *sdottorare* ' priver du grade de docteur ', *s-* s'ajoute à un verbe imperfectif, dans *sdottorare* ' montrer son érudi-

tion', *s-* intensifie le sens d'une formation parasynthétique *s-* + *dottor(e)* + *-are*. Dans *In memoriam Kr. Sandfeld*, Mme Brøndal entreprend une recherche sur les préfixes français (pp. 66-75), en particulier sur celui qui correspond à l'italien *s-*, à savoir *dé-*, de moindre domaine d'emploi, mais pouvant avoir les mêmes sens : négation (*détromper*), tendance (*dessécher*), intensité (*dénier*), ponctualité (*dépasser*), « têtes de Janus » (*déboucher*).

Dans les mêmes Mélanges, M. Hans Sørensen, actuellement lecteur de danois à la Sorbonne, fait passer en revue les différentes théories sur les aspects verbaux (pp. 220-33), en écartant celles qui impliquent les notions de temps et d'action et en se ralliant plutôt à celle de Brøndal selon laquelle l'aspect se laisserait définir par le concept de transitivité (perfectivité).

M. Knud Togeby, professeur de lycée, y publie une étude sur l'emploi de l'article devant un nom propre, en essayant d'expliquer les différents sens de cette construction (*un Grandin* peut avoir 6 sens différents) par les concepts syntaxiques de Brøndal.

« L'école de Hjelmslev » reconnaît comme seul prédécesseur Ferdinand de Saussure selon qui la langue est une forme, non une substance. Il ne faut donc pas définir les éléments du langage par des concepts (ou des sons), mais par leurs relations syntagmatiques. Hjelmslev ne croit nécessaires que trois espèces de relation : la solidarité (coexistence obligatoire), la sélection (un élément en présuppose l'existence d'un autre, mais non inversement) et la combinaison (coexistence facultative). L'objet direct de la linguistique est le texte infini que représente une langue. Pour définir tous les éléments de ce texte, il faut le subdiviser par une série d'opérations basées sur ces relations jusqu'à ce qu'on soit arrivé aux éléments indivisibles. La première opération consiste à distinguer dans le texte l'expression (signifiant) et le contenu (signifié) entre lesquelles il y a solidarité. On continue en subdivisant le plan du contenu et celui de l'expression par des opérations parallèles.

M. Hjelmslev n'a pas directement traité des problèmes de la linguistique romane, mais il y touche par occasion pour donner des exemples concrets des conséquences de sa théorie. Dans *Langue et Parole* (Cahiers Ferdinand de Saussure, 1942, pp. 29-44), il donne une définition de l'*r* français qui appartiendrait 1° à la catégorie des consonnes, définie comme déterminant (sélection) celle des voyelles;

2° à la sous-catégorie des consonnes admettant indifféremment les positions initiale et finale; 3° à la sous-catégorie des consonnes avoisinant la voyelle, et qui, 4°, se distingue de *l* qui appartient aux mêmes catégories, par le fait qu'un interchangement amène un changement de sens (*rame-lame*).

M. Jens Holt, professeur de linguistique comparée à l'Université d'Aarhus, a entrepris ses *Études d'aspect* (1943) selon la méthode de Hjelmslev, en définissant le temps comme une catégorie pouvant être déterminée par un facteur étranger à la phrase en question, l'aspect comme soumis à des déterminations de la même phrase. Malheureusement il ne touche pas du tout au problème du passé défini et de l'imparfait en français.

Ainsi la catégorie de l'aspect a été étudié par un élève de Sandfeld (M. Sten), par un élève de Brøndal (M. Sørensen) et par un élève de M. Hjelmslev (M. Holt). Une comparaison entre ces trois études fera ressortir d'une façon très nette les particularités méthodiques des trois écoles.

Copenhague. Knud Togeby.

II

LA LINGUISTIQUE ROMANE EN SUÈDE PENDANT LA GUERRE (1939-1945)

SOMMAIRE

I. — Bibliographie. — II. — Géographie linguistique. — III. — Phonétique et Phonologie. — IV. — Morphologie. — V. — Syntaxe. — VI. — Étude des mots. — VII. — Dialectologie. — VIII. — Noms de personnes. — IX. — Histoire de la langue française. — X. — Éditions de textes médiévaux.

Cet aperçu porte sur les travaux de linguistique romane effectués par des romanistes suédois. Il comprend évidemment aussi les articles qui ont été publiés ailleurs qu'en Suède. Il ne vise pas à être absolument complet. Il est limité aux travaux parus pendant la guerre (1939-1945).

I. — Bibliographie.

Une revue suédoise, les *Studier i Modern Språkvetenskap*, contient, à la fin de chaque tome, un aperçu bibliographique de tous les ouvrages de philologie romane publiés par des Suédois depuis la parution du tome précédent. Ainsi les tomes I-XVI (1898-1946) nous offrent une bibliographie complète pour les années 1893-1945. On y trouve relevées non seulement les études qui concernent la linguistique proprement dite, mais aussi celles qui relèvent de la philologie prise dans le sens le plus large de ce mot. Comme il ressort de mon sommaire, mon aperçu porte sur un domaine plus restreint. Je ne ferai donc pas mention, par exemple, de la contribution suédoise à la critique littéraire. Je renvoie ceux qui s'y intéressent à la bibliographie que je viens de signaler.

II. — Géographie linguistique.

Je signale ici un intéressant article de M. Hasselrot : *Les limites*

linguistiques dans la vallée de Gressoney (Aoste)[1]. La vallée de Gressoney, la plus orientale des vallées latérales valdotaines, offre, au point de vue dialectal, un aspect bariolé. A Point-Saint-Martin, le premier village en remontant cette vallée, on parle piémontais, dans les suivants, franco-provençal. Puis, à Issime, on parle allemand, à Gaby, franco-provençal, et enfin, à Gressoney-Saint-Jean et à Gressoney-la-Trinité, la population est de langue allemande. Ajoutons encore que cette dernière langue se parle aussi dans le petit hameau de Niel, au-dessus de Gaby. Les habitants d'Issime avaient quitté le Valais une cinquantaine d'années au moins avant ceux de Gressoney, lesquels s'y seraient installés dès 1218. Il est bien probable que les Allemands d'Issime-Gaby devinrent vite bilingues et s'assimilèrent partiellement à la population romane. Voilà, selon M. H., ce qui explique le mieux la grande différence entre les Allemands d'Issime et ceux de Gressoney. Pour Gaby, M. H. suppose une longue période de bilinguisme. Il constate que le parler actuel est d'un archaïsme très accusé. Le trait phonétique le plus remarquable est la diphtongaison des représentants de I et U libres (sauf devant N, L et R implosifs). Au point de vue morphologique, le patois de Gaby ne distingue pas le féminin du masculin dans les participes en *-itu*, *-utu*. La variabilité du participe passé a été éliminée parce qu'elle était inconnue à l'allemand. Du point de vue franco-provençal, notons surtout que Gaby a conservé *īr ire* « aller » (seulement à l'infinitif). M. H. espère revenir sur ce patois si intéressant à plusieurs points de vue.

III. — Phonétique et phonologie.

Nous abordons ici un domaine d'études qui a toujours vivement intéressé les romanistes suédois.

Le distingué slaviste M. Ekblom[2], qui, par sa formation, est aussi romaniste, s'est occupé du développement des mots du type *spatulam* > *épaule*, *modulum* > *moule*. Ce développement, on le sait, est un des faits discutés de la phonétique française. Gröber, Meyer-Lübke et Mlle Pope supposent que, dans les mots en question, il

1. Voir *Studia Neophilologica*, t. XII, 1939-40, p. 56-65.

2. R. Ekblom. Die Entwicklung der Wörter vom Typus *spātulam* > *épaule*, *Mélanges de philologie offerts à M. Johan Melander*, Uppsala, 1943, p. 129-139.

s'était formé par assimilation un groupe *ll*, dont le premier élément aurait été un *l* vélaire qui se serait vocalisé devant le second comme devant les autres consonnes. Selon M. E., on aurait affaire au développement suivant : *spātulam* > *spāt*^{u}*lā* > *espaðlɒ* > *espaɫlɒ* > *espaulɔ* > *epōl*. Le ð, d'après lui, ressemblait au ð de l'espagnol *tomaðla*. Ce développement diffère, par conséquent, de celui que présentent ces mêmes consonnes *t* et *d* devant *k*, *g*, *r*, mais en espagnol, on relève le changement de *t*, *d* en *l* aussi dans des cas où la consonne suivante est autre que *l* : *epithema* > *bilma* ; *naticam* > *nalga* ; *medicam* > *mielga*, etc. Le *l* de ces mots se vélarise facilement. M. E. voudrait le comparer avec le *ł* polonais. Il estime qu'entre sa théorie et celle de Mlle Pope, il y a une différence essentielle. Selon lui, l'exemple *bilma* prouve que, dans une langue romane, *t* ou *d* peuvent se développer en *l*, même là où il est impossible de supposer une assimilation. Pour lui, il ne s'agit donc pas d'une assimilation, mais d'une articulation relâchée, laquelle a eu pour conséquence que, dans le gallo-roman et l'ibéro-roman, le ð (< *t*, *d*) a été remplacé par d'autres dentales non occlusives (*l*, *s*, *n* et *r*). Ces derniers sons étaient, cela va de soi, aussi faiblement articulés. M. E. passe ensuite à l'examen de certains mots. Notons surtout que sa théorie l'amène à défendre pour *meule* « monceau de fourrage » l'étymologie *mētula*, admise par Diez, Körting et Gaston Paris, mais rejetée par Meyer-Lübke. Le catalan *mèdul* « bloc de basalte », dont le sens est différent, appuie la théorie de M. E. Ainsi, s'inspirant de la phonétique slave, M. E. a réussi à présenter sous un jour nouveau les questions dont je viens de rendre compte.

M. Hasselrot[1], on le sait bien, ne craint pas d'aborder les problèmes difficiles de la phonétique. Mentionnons d'abord son intéressante étude sur la syncope et l'apocope en franco-provencal. Il y traite cette question, si complexe, dans son ensemble, et en tenant compte des études antérieures. Partant du parler d'Ollon, mais considérant, cela va de soi, tout le domaine franco-provençal, M. H. arrive, entre autres, à la conclusion que c'est surtout le traitement des voyelles finales qui constitue l'originalité de ce groupe de dialectes. Il estime qu'il reste encore beaucoup de problèmes à

1. B. Hasselrot. *Syncope et apocope en franco-provençal*, *Romanica Helvetica*, t. XIV, 1939, p. 37-53.

étudier, surtout le sort de la contrefinale, et qu'il faudrait alors faire appel à la toponymie d'une façon méthodique.

Dans un autre article, M. Hasselrot[1] s'est attaqué à un problème débattu depuis fort longtemps, celui de savoir quelle est l'origine du suffixe *-ĭttu*, *-ĭtta* (fr. *jardinet*, *maisonnette*, it. *sonetto*, *operetta*). Les savants, sans exception, semble-t-il, estiment que le suffixe diminutif roman se retrouve dans quelques *cognomina* latins du type *Gallitta*, *Julitta*, *Pol(l)itta*, attestés principalement sur les inscriptions de l'époque impériale, ainsi que dans le nom commun *sagitta* « flèche ». Mais est-ce bien là leur origine? M. H. a essayé de répondre à cette question en tenant compte de la totalité des théories élaborées auparavant et en ayant recours, dans la mesure du possible, à la méthode de la géographie linguistique. Il passe d'abord en revue les arguments de ceux qui supposent pour le suffixe en question une origine étrusque, basque, grecque, latine ou germanique. Aucun de ces arguments ne satisfait M. H. On a voulu partir de l'étrusque *lautni-ta*, plus tard *lautni-ʒa*, féminin formé sur *lautni* « affranchi », pour résoudre le problème, mais cette théorie se heurte à bien des difficultés. Notons ici que le suffixe de ce mot n'est pas du tout *-ita*, *-iʒa*, mais bien *-ta*, *-ʒa*, et que cette variante de *t* qui s'écrit plus tard *ʒ* est souvent rendue par *d* dans les inscriptions en lettres latines. Ces faits, avec bien d'autres, semblent montrer que le suffixe *-itta*, *-itto* du latin ne peut pas provenir de la désinence féminine *-ta*, *-ʒa* de l'étrusque. A la fin de son article, M. H. arrive à la théorie celtique, à laquelle il se rallie. C'est Gröber qui l'a soutenue le premier, et son argument essentiel était que *sagitta* serait un mot celtique. Plusieurs savants français ont estimé que le suffixe en *-tt-* était d'origine gauloise. Voici quelques points de l'argumentation de M. H. La plupart des noms à suffixe en *-tt-* attestés dans les inscriptions latines sont ou peuvent être celtiques (il est malheureusement difficile de relever en grand nombre des mots en *-tt-* tirés d'inscriptions gauloises). Dans des documents médiévaux, M. H. a trouvé quatre noms communs à suffixe en *-tt-* : *birreto* « béret » au VIe siècle, *pittito* « petit » au VIIIe, *rochettu* « rochet » au IXe, tous trois provenant de France, et *schafeta* « petite étagère » de l'Italie du Xe siècle (les deux premiers de ces mots viennent de

1. B. Hasselrot. L'origine des suffixes romans en *-tt-*, *Studia Neophilogica*, t. XVI, 1943-44, p. 89-104.

racines celtiques). L'impression que les suffixes en *-tt-* sont d'origine celtique, avec un centre de gravité en France et peut-être aussi en Gaule cisalpine, se trouve considérablement renforcée lorsqu'on examine les noms de lieux : *Vindunitta* (chez Grégoire de Tours), *Rumbelittum* (Rambouillet), etc. Il semble aussi possible d'attester nos suffixes dans les langues celtiques insulaires. Avec la théorie celtique, on arrive aussi à rendre compte des voyelles accentuées qui précèdent le *tt*. L'un des suffixes de noms abrégés les plus courants était *-utu*, *-uttu*. D'après les règles celtiques de métaphonie, *-utta* devenait *-otta* et pouvait, dans le domaine roman, donner naissance à un masculin analogique *-ottus*. Selon l'opinion de M. Hubschmied, également partisan de la théorie celtique, un suffixe en -tt- aurait surgi par gémination hypocoristique des thèmes en *t* : *Vercingetorix* > **Vercingettos*. M. H. n'est pas sûr que M. Hubschmied ait vu juste sur ce point, et il indique d'autres possibilités. Remarquons enfin que l'important article dont je viens de rendre compte fera partie d'une étude déjà très avancée sur les suffixes en *-tt-* dans les langues romanes. M. H. espère pouvoir publier d'ici peu cette étude.

Parmi les romanistes suédois, c'est en premier lieu M. Lombard qui s'est intéressé à l'étude du roumain. Mentionnons ici qu'il a consacré un article à la prononciation des finales *-ciu* et *-giu* dans cette langue [1].

M. Malmberg a déjà derrière lui une production considérable qui porte principalement sur des problèmes d'ordre phonétique ou phonologique. Il s'est inspiré d'une étude de Mlle Giulia Porru [2] sur le système phonologique de l'italien pour y apporter quelques remarques complémentaires [3]. Ainsi, il a discuté les distinctions existant entre /e/ et /ɛ/, /o/ et /ɔ/, /s/ et /z/ et entre /ts/ et /dz/. Selon M. M., on ne peut arriver à une explication satisfaisante sans bien tenir compte du fait qu'on est en présence de plusieurs systèmes phoniques qui s'influencent réciproquement.

M. Malmberg [4] a consacré un petit article à quelques aspects du

1. A. Lombard. Om rumänskans *iu*, *In memoriam Kr. Sandfeld*, København, 1943, p. 128-138.

2. Voir t. VIII des *Travaux du Cercle linguistique de Prague*.

3. B. Malmberg. *A propos du système phonologique de l'italien*, *Acta linguistica*, vol. III. 1942-43, p. 34-43.

4. B. Malmberg. *Bemerkungen zum quantitativen Vokalsystem im modernen Französisch*, *Acta linguistica*, vol. III, 1942-43, p. 44-56.

problème de la quantité des voyelles en français moderne. Il croit que, du point de vue de la quantité, on peut discerner dans le système vocalique français des distinctions qui auraient une valeur fonctionnelle. Au sujet de l'influence d'un féminin, aujourd'hui muet, sur la quantité de la voyelle précédente (*ami-amie*), il estime qu'on est en présence de la toute dernière phase de la disparition d'un système antérieur. Chez certains sujets, il serait ainsi possible de constater une différence d'intonation, différence consciente, mais à laquelle il ne faudrait pas attribuer une valeur fonctionnelle.

M. Malmberg [1] a aussi étudié les oppositions e : ɛ, ø : œ, o : ɔ et a : *a* en français moderne. Il conclut que le système vocalique du français tend vers une uniformisation : qualité ouverte en syllabe fermée et qualité fermée en syllabe ouverte. « La raison pour laquelle cette tendance n'a pas abouti est essentiellement de nature *extraphonique* ».

Dans un autre article, plus long et plus détaillé que le précédent, M. Malmberg [2] s'est occupé du système consonantique du français actuel. En premier lieu, il s'efforce de montrer que la méthode appliquée jusqu'ici par les phonologues est en partie fausse en ce sens qu'elle ne tient pas assez compte de l'influence conservatrice exercée par tous les facteurs non phoniques tels que l'orthographe, la tradition, l'enseignement.

Pour le mot *laisse*, Mlle Sahlin [3] a proposé comme étymon *lectio*. M. Malmberg [4] a réfuté cette étymologie en s'appuyant sur des arguments d'ordre phonétique.

Dans le domaine de la phonétique historique, M. Malmberg a étudié les problèmes qui se rattachent aux couples *blou-bloi*, *pou-poi* de l'ancien français [5], ainsi qu'au passage *en* > *an* en francien et en picard [6]. Il voit dans lesdits couples des *doublets phonétiques*.

1. B. Malmberg. *Observations sur le système vocalique du français*, *Acta linguistica*, vol. II, 1940-41, p. 232-246.

2. B. Malmberg. *Le système consonantique du français moderne*, *Études romanes de Lund*, t. VII, 1943.

3. Voir *Studia Neophilologica*, t. XI, 1938-39, p. 141-156.

4. Voir *Volkstum und Kultur der Romanen*, t. XIV, 1941, p. 236-243.

5. B. Malmberg. Ancien français *blou*, *bloi*, *pou*, *poi* et questions connexes, *Romanische Forschungen*, t. LVIII, 1944, p. 8-17.

6. B. Malmberg. *Notes de grammaire historique française*, *Annales de l'Université de Lund* (Lunds Universitets Årsskrift), Nouv. sér., Sect. I, Vol. XLI (1945), n° 5.

Cette explication a été critiquée par M. Hasselrot [1], mais M. M. a maintenu son point de vue, non sans reconnaître cependant certaines faiblesses de son explication [2]. On sait qu'il existe, dans des textes picards, des rimes attestant le passage de *en* à *an*. Selon M. M., il ne faudrait pas regarder toutes ces rimes comme des emprunts faits, sur le plan littéraire, au dialecte francien, elles peuvent aussi en partie correspondre à des prononciations qui ont pénétré dans la langue populaire.

Dans une étude qui relève en grande partie de la linguistique générale, M. Malmberg [3] examine le problème de la quantité ou durée des sons. Il étudie ce problème sous bien des aspects et en envisageant aussi bien le point de vue phonologique que le point de vue phonétique proprement dit.

On a beaucoup discuté au sujet des composés italiens formés des prépositions *de, in* et de l'article défini : *del(lo)*, *nel(lo)*. Ce qui frappe dans ces groupes, c'est la voyelle *e* en face de l'*i* de la préposition *di* et de l'article *il*. Mon regretté maître Johan Melander [4] a étudié ce problème. Il n'admet aucune des hypothèses émises avant lui. Il veut partir du groupe *in illo*, combinaison où la préposition, et non l'article, serait l'élément le plus accentué : *ìnĭllo córe*, etc. Comme le deuxième *ĭ* n'était pas initial, mais appartenait à la partie protonique non initiale du groupe, il n'est pas devenu *i* en florentin. Ainsi on peut expliquer *nel(lo)*. Il est plus difficile d'expliquer le groupe *del(lo)*, mais Melander croit que l'*e* de cette combinaison est due à l'analogie de *nel(lo)*.

En examinant les rôles de taille parisiens, M. Michaëlsson [5] a pu établir avec certitude l'existence de la forme *fuiz* « fils », parfois tout à côté des formes *filz*, *fil*. Ce qui est remarquable, c'est qu'on n'y trouve pas la forme *fiuz* est. On ne peut donc, comme on le pourrait pour la Picardie, expliquer la forme *fuiz* en supposant une métathèse vocalique. Pour M. M., *fuiz* est, dans les documents pari-

1. Voir *Studia Neophilologica*, t. XVII, 1944-45, p. 284-292.

2. Voir ses *Notes de grammaire historique française*, p. 33-35.

3. B. Malmberg. *Die Quantität als phonetisch-phonologischer Begriff*, *Annales de l'Université de Lund* (Lunds Universitets Årsskrift), Nouv. sér., Sect. I, Vol. XLI (1944), nº 2.

4. J. Melander. Les groupes italiens *del(lo)*, *nel(lo)*, *Studia Neophilologica*, t. XV, 1942-43, p. 183-186.

5. K. Michaëlsson. A propos de *fuiz*, *Mélanges Melander*, 1943, p. 113-128.

siens, une graphie imitée des habitudes d'écrire picardes. L'alternance *ui-i* est d'ailleurs fréquente à Paris, p. ex. pour les noms de personnes (*Huitace-Ytasse*).

Enfin, je voudrais signaler un examen critique du *Manuel phonétique* de Nyrop. M. Stubelius [1] a rendu compte des inexactitudes qu'il a relevées dans ce livre classique, tout en complétant sa critique par des remarques personnelles.

IV. — Morphologie.

Mlle Fahlin s'est occupée de deux problèmes catalans [2]. Pour établir l'origine de la terminaison *-os* des masculins pluriels, elle a examiné un certain nombre de textes catalans de différentes époques. Il ressort de cet examen que la transformation de la terminaison *-es* en *-os* dans les mots masculins à radical en *-s* a commencé vers 1300 dans les mots qui avaient un *o* accentué dans le radical (*religios*, *cors*, etc.) pour s'introduire ensuite par analogie dans les mots masculins avec n'importe quelle voyelle tonique. Le second problème qu'a discuté Mlle Fahlin est l'origine de l'article défini au masculin singulier, *el*, en catalan moderne. Rappelant que le vieux catalan se sert de formes abrégées des pronoms personnels régimes, quand ceux-ci sont précédés d'un mot qui se termine par une voyelle et suivis d'un mot qui commence par une consonne (*lo* >, *l*, *los* > *ls*), et qu'à partir de ces formes abrégées précédées de *e*, *que*, etc., il s'est développé de nouvelles formes syllabiques (*el*, *els*), elle considère que nous avons affaire à une évolution parallèle entre l'art. déf. masc. sing. et les formes régimes des pronoms personnels. Cette unification des formes de l'article défini et des régimes directs de la 3e personne, dont Johan Melander a étudié d'autres cas [3], signifierait donc, pour le catalan, une évolution tout à fait indépendante de l'espagnol.

1. S. Stubelius. *Le manuel phonétique de Nyrop à la lumière de recherches plus récentes sur le phonétisme français*, *Göteborgs Kungl. Vetenskaps- och Vitterhetssamhälles handlingar*, F. 6, Ser. A, 1 : 5 (1943).

2. C. Fahlin. *Deux petits problèmes catalans*, *Studia Neophilologica*, t. XVII, 1944-45, p. 42-56.

3. J. Melander. *Étude sur l'ancienne abréviation des pronoms personnels régimes dans les langues romanes*, *Publications faites avec les fonds du legs V. Ekman*, t. XXXIV, 1928, p. 38 ss.

M. Hasselrot [1] a étudié le genre des noms de villes en français. Dans cette étude, qui relève en grande partie de la syntaxe, il passe en revue les contradictions des dictionnaires et les vues discordantes des grammairiens, les témoignages des documents de l'ancienne langue ainsi que les variations de la littérature plus récente, y compris l'usage littéraire et journalistique d'aujourd'hui. Du point de vue stylistique et syntaxique, il étudie les types *tout Rome, audit Genève, le vieux Lausanne, le Grand-Bruxelles, le Vienne d'après guerre, Nice est beau, la savante Montpellier*. M. H. estime qu'on ne peut pas nier une tendance à la masculinisation, tendance qui, cependant, ne l'a pas tout à fait emporté, sans doute parce que les grammariens les plus écoutés du XVIIe siècle ne se sont pas prononcés en la matière. En appendice, M. H. traite du genre des noms de villages (là, un acheminement vers le masculin est indiscutable) ainsi que du genre des noms de villes dans les langues romanes autres que le français.

M. Lombard [2] explique le futur roumain du type *o să cînt* en partant de *volet ut cantem* et en se rangeant à l'opinion de K. Sandfeld, selon lequel *volet* se trouve employé impersonnellement. Il suppose deux développements sémantiques : I. L'emploi de *volet* dans le sens de « on veut », « il faut » ; II. L'emploi de « il faut que je chante » dans le sens de « je chanterai ». De nombreux exemples montrent le bien-fondé de la conception de M. Lombard.

Pour expliquer les formes du futur *ferai* et du conditionnel *ferais*, M. Malmberg [3] voudrait partir de l'infinitif *fer*, attesté dans certains dialectes septentrionaux, bien moins cependant dans l'ancienne langue que dans les patois actuels. M. M. suppose que la forme *fare* a eu une extension plus considérable autrefois et qu'elle n'a pas été inconnue même dans la langue du Centre. Le verbe *fare* se serait réglé, en ce qui concerne le futur et le conditionnel, sur la première conjugaison : sur le modèle de *amer* : *amerai*, on aurait aussi créé *fer* : *ferai, fereie*.

1. B. Hasselrot. *Le genre des noms de villes en français, Studia Neophilologica*, t. XVI, 1943-44, p. 201-223.

2. A. Lombard. Le futur roumain du type *o să cînt, Bulletin linguistique*, t. VII, 1939, p. 5-28.

3. B. Malmberg. *Notes de grammaire historique française, Annales de l'Université de Lund* (Lunds Universitets Årsskrift), Nouv. sér., Sect. I, Vol. XLI (1945), n° 5, p. 5-15.

On sait que, dans l'ancien français, les formes du parfait *mesis*, *mesimes*, *mesistes* ont amené par analogie les formes irrégulières *fenesis*, *fenesimes*, *fenesistes*, mais que les formes analogiques se sont conservées plus longtemps que leurs modèles. Selon M. Malmberg [1], la persistance des formes analogiques répondait à un besoin de clarté éprouvé par la langue. Le passage de *mesis* à *meïs* et à *mis* n'impliquait pas l'homophonie entre le présent et le parfait à la 2e personne du singulier, tandis que le passage de *fenesis* à *feneïs* et à *fenis* était plus désavantageux à cet égard. En fin de compte, la langue n'a pourtant pas craint de généraliser des formes qui n'écartent pas les dangers de l'homophonie.

Dans une autre petite étude [2], M. Malmberg s'est occupé des néoformations du type *offriions* / ɔfrijjɔ̃ /. Quand on a recours à cette forme pour exprimer l'imparfait du subjonctif, c'est que le yod double, de caractère emphatique, s'est présenté à l'esprit du parlant comme un moyen de former un subjonctif autre que le présent ordinaire à yod simple (*offrions* / ɔfrijɔ̃ /).

Dans certains textes écrits en ancien provençal, on rencontre une forme *lle*, *le*, qu'il faut nécessairement considérer comme cas sujet tonique de la 3e personne féminine du pronom personnel. M. Tilander [3], pour expliquer cette forme, suppose, vu la grande influence exercée par le relatif *qui* sur *ille*, qu'à l'époque où la forme primitive *quae* n'avait pas encore été remplacée par *qui*, cette forme *quae* a amené la forme analogique *illae*, à laquelle correspondait au pluriel *illas*. Cela admis, le passage ultérieur de *illae* à *le*, *lle* ne pose pas de problème au point de vue phonétique.

V. — Syntaxe.

Dans ce domaine de recherches, c'est surtout la syntaxe diachronique qui a capté l'intérêt des romanistes suédois.

M. Almenberg [4] a publié une étude sur l'ellipse et l'infinitif de narration en français. Dans la première partie de son livre, M. A. étu-

1. *Op. cit.*, p. 16-19.
2. *Ib.*, p. 20-26.
3. G. Tilander. La forme tonique *le* 'elle' du pronom personnel en ancien provençal, *Romania*, t. LXV, p. 91-94.
4. S. Almenberg. *L'ellipse et l'infinitif de narration en français*. Thèse. Uppsala, 1942 ; in-8°, 180 p.

die la structure de l'ellipse, les conditions et les causes de l'ellipse totale, le rôle joué par la situation et le contexte et enfin l'ellipse et la sémantique. Il discute aussi les théories émises par des savants comme Paul, Stern, Spearman. Dans la seconde partie, M. A. étudie les rapports entre l'ellipse et la substantification de l'adjectif. M. A. consacre la dernière et la plus importante partie de son livre à l'explication de l'infinitif de narration. Il étudie là différentes formes d'ellipses partielles (contenant pour la plupart dans le premier membre le verbe *commencer*) à partir du XIIe siècle : *Li tens commençat a enfler*, *Cil de la pour à trembler* Adgar, Marienlegenden, 8, 39. Il explique la disparition complète du verbe prédicatif de l'élément commun (*commencer*, etc.) en faisant intervenir plusieurs facteurs. On finit par oublier tout à fait le verbe ingressif pour ne garder que l'infinitif seul, tantôt précédé de *à*, tantôt, et le plus souvent, de *de*. La théorie de M. A. se heurte à certaines difficultés [1]. L'une d'elles est que nous ne possédons, pour ainsi dire, aucun exemple ancien où *commencer* soit suivi d'un infinitif précédé de *de*. Or, dès le début, l'infinitif de narration s'accompagne de préférence de la préposition *de*.

M. Bergh [2] a montré que le français et le suédois se servent fréquemment de procédés différents quand il s'agit d'exprimer l'idée de direction. En français, dans ce cas, il faut souvent employer un verbe, tandis que le suédois peut se contenter d'une préposition ou d'un adverbe seul. Ce fait s'explique par la faiblesse de sens des prépositions et des adverbes français, opposée à l'expressivité de ces mots en suédois.

M. Brandt [3] a retracé l'histoire de la concurrence que se sont faite d'une part le pronom réfléchi *soi* et d'autre part les pronoms non réfléchis *lui*, *elles*, *eux*, *elles*. D'une façon générale, *soi*, qui, depuis les textes les plus anciens, a lutté avec les pronoms réfléchis a reculé de plus en plus jusqu'à l'époque actuelle, où il a connu un

1. Voir c. r. de Mlle C. Fahlin, *Studia Neophilologica*, t. XVI, 1943/44, p. 299-304.

2. L. Bergh. *L'idée de direction exprimée par un adverbe ou par une préposition en suédois, par un verbe et une préposition en français*, *Studia Neophilologica*, t. XII, 1939/40, p. 66-90.

3. G. Brandt. La concurrence entre *soi* et *lui*, *eux*, *elle(s)*. Étude de syntaxe historique française (= Études romanes de Lund, t. VIII). Thèse. Lund-Copenhague, 1944 ; 346 p.

certain succès dans la langue littéraire. Au moyen âge, *lui*, *elle*, etc., s'introduisent quand le lien avec le sujet s'est relâché et qu'une idée verbale avec un autre sujet pourrait se présenter à l'esprit de la personne qui parle ou écrit. A partir du siècle classique, c'est la catégorie du sujet qui commence à jouer un rôle. *Soi* est supplanté par les pronoms non réfléchis, d'abord quand il se rapporte à un nom de personne, ensuite quand il renvoie à un nom de chose, et il finit par ne s'employer que dans les phrases à sujet indéterminé. M. B. rend évidemment compte aussi des querelles entre les partisans de *soi* et leurs adversaires.

Parmi les apports de Mlle Fahlin, mentionnons d'abord son importante étude sur l'emploi des prépositions *en*, *à*, *dans*, au sens local [1]. Il ne peut s'agir ici de résumer cet ouvrage, si riche en observations. Retenons la richesse de matériaux entièrement neufs et la clarté de leur présentation. Mlle F. a montré que, devant les noms de villes, les prépositions *en* et *à* ne sont pas employées au hasard dans les anciens textes : les noms des villes plus ou moins familières et proches ont *a*, les autres ont le plus souvent *en*, mais *a* au sens de « près de ». On a dit que l'article défini devant les noms de pays apparaît seulement au XIIIe siècle, et d'abord à propos des pays étrangers. Mlle F. nous montre que l'article défini fait d'abord son apparition devant des noms de provinces françaises et dès la fin du XIIe siècle. Elle étudie avec beaucoup d'attention la genèse de la préposition *dans*. Selon elle, il faut partir de *dedans*, qui, dans la langue parlée, s'est, de plus en plus souvent, réduit à *dans*. Elle étudie aussi, entre autres, les changements de construction de *partir* et les types *en Europe centrale*, *des Flandres à l'Alsace*. Notons enfin qu'elle tient aussi compte d'autres langues romanes que le français.

Mlle Fahlin [2] s'est demandé dans quelles conditions on est passé en français de *cume chevalier* à *en chevalier* et en italien de *come cavaliere* à *da cavaliere*. Pour expliquer l'emploi français de *en*, qui débute au XVIe siècle, Mlle F. part de combinaisons telles que *muer en*, *s'acoustrer en*. Il se peut que la langue du théâtre ait aidé à la nais-

1. C. Fahlin. Étude sur l'emploi des prépositions *en*, *à*, *dans* au sens local, *Publications faites avec les fonds du legs V. Ekmann*, t. XLIX, 1942, 370 p.

2. C. Fahlin. Altfr. *cume chevalier* — neufr. *en chevalier* — altit. *come cavalière* — neuit. *da cavalière*, *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, t. LXIV, 1942, p. 467-476.

sance du type moderne. L'italien *da* s'expliquerait par l'emploi temporel de cette préposition.

Mlle Fahlin [1] a examiné l'emploi en fonction d'adjectifs des mots formés à l'aide des suffixes *-eur* et *-teur*. Dès l'origine, les mots en *-eur* peuvent se rapporter à des substantifs de tous genres, surtout à propos de choses et d'idées. Cependant, cette fonction d'adjectif des mots en *-eur* n'est pas d'origine populaire, elle est née sous l'influence du latin écrit, qui a élargi son domaine d'emploi à diverses époques, surtout au moment de la Renaissance. C'est alors seulement que les formations en *-teur*, *-trice* commencent d'apparaître comme adjectifs.

Pour trouver l'origine du catalan *com a*, employé dans les subordonnées comparatives à côté de *com*, Mlle Fahlin [2] a fait une étude systématique de la répartition entre ces deux conjonctions dans la littérature ancienne et moderne. Voici sa conclusion : « Comme il n'y a ni en catalan ni en provençal de trace de la conjonction latine *ac*, il nous semble naturel d'accepter, pour le *coma* de ces langues, l'étymologie *como ad*, formée par l'ellipse du verbe de la subordonnée comparative (lat. vulg. par exemple : **Parolat como ad barone[m] convenit*). »

M. Falk [3], qui, on le sait, a contribué avec succès à la si difficile étude des particules, a analysé la valeur de l'élément *-que* contenu dans l'adverbe de renforcement *tresque* « très », qui fait son apparition au XIIIe siècle et dont on trouve encore des exemples au XVIIe. Il identifie ce *-que* avec la conjonction comparative *que*.

M. Franzén [4] a étudié la syntaxe des pronoms personnels sujets en ancien français. S'appuyant en premier lieu sur une statistique très variée et très ingénieuse et tenant compte de facteurs troublants, il arrive surtout à ces deux conclusions : 1° On ne peut admettre que les pronoms personnels sujets apparaissent toujours dans les plus anciens textes avec un fort accent logique. 2° On doute fort que la défaillance des désinences verbales aient nécessité la pré-

1. C. Fahlin. Zur Adjektivfunktion der Suffixbildungen auf *-eur* und *-teur*, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. LXII, 1942, p. 324-341.

2. C. Fahlin. Catalan *com* et *com a* dans les subordonnées comparatives, *Mélanges Melander*, 1943, p. 235-246.

3. P. Falk. La valeur de *-que* dans *tresque* ' très ', *Mélanges Melander*, p. 198-202.

4. T. Franzén. *Étude sur la syntaxe des pronons personnels sujets en ancien français*. Thèse. Uppsala, 1939 ; in-8°, VII + 165 p.

sence des pronoms sujets. Cette thèse d'Upsal est un apport remarquable à la syntaxe de l'ancien français.

M. Franzén [1] est l'auteur d'un petit article sur les propositions relatives dites « indépendantes » en ancien français et sur les propositions principales qui les suivent.

M. Kärde [2] a approché un domaine compliqué de la syntaxe espagnole : l'expression de l'idée d'un sujet indéterminé ou général (français « on »). Volontairement, il n'étudie pas toutes les possibilités de cette langue. On trouvera ainsi dans son intéressante étude les emplois de *hombre*, *uno*, la 3e et la 6e personne de l'actif et le passif pronominal, mais il montre bien que les autres procédés ne lui sont pas inconnus.

Johan Melander [3] s'est demandé quelle est la fonction du pronom interrogatif dans *Que vous en semble ?* ou sa variante moderne : *Que vous en semble-t-il ?* De son analyse, appuyée sur des exemples provenant d'époques diverses, il ressort que Melander voit dans la forme en question un régime direct ou, si l'on veut, un attribut. Melander avait l'intention de publier un ouvrage sur l'analyse grammaticale des propositions à verbes impersonnels. Malheureusement, sa mort est venue empêcher la réalisation de ce projet. Le petit article dont je viens de rendre compte n'en traite qu'un aspect.

Signalons un autre petit article où Melander [4] étudie le tour français, *Cet homme, je le connais*. Il montre, entre autres, que ce tour était beaucoup plus fréquent dans l'ancienne langue qu'on ne le croit généralement.

N. Nilsson-Ehle [5] a élaboré une classification des adverbes en *-ment* dans le français moderne. Cette étude synchronique, très consciencieuse et bien informée, range la matière étudiée dans trois catégories : les adverbes de qualité, de quantité et de relation.

1. T. Franzén. *Qui lui en creit il n'a nul bon talent*, *Mélanges Melander*, p. 291-305.

2. S. Kärde. *Quelques manières d'exprimer l'idée d'un sujet indéterminé ou général en espagnol*. Thèse. Uppsala, 1943 ; in-8o, 143 p.

3. J. Melander. *Que vous en semble?*, *In memoriam Kr. Sandfeld*, København, 1943, p. 139-146.

4. J. Melander. Le tour français, *Cet homme, je le connais*, *Studia Neophilologica*, t. XVI, 1943/44, p. 195-200.

5. H. Nilsson-Ehle. Les adverbes en *-ment* compléments d'un verbe en français moderne (= Études romanes de Lund, t. III). Thèse. Lund-Copenhague, 1941 ; in-8o, 242 p.

M. N.-E. a ensuite complété cet ouvrage par un article [1] sur les adverbes en *-ment* qui signifient « en qualité de », « à titre de » (p. ex. *consulairement*). C'est surtout dans la langue juridique qu'on relève ces termes.

M. Nilsson-Ehle [2] s'est intéressé au problème du « futur passé ». L'aspect dont il s'est occupé (la valeur « objective » du futur) est celui illustré par cet exemple : Le dauphin Charles restait seul à Paris. Il *devait*, plus tard, être un de nos meilleurs souverains. Cet emploi objectif de *devait* + infinitif est en usage depuis plus de deux siècles, mais, dans le français actuel, surtout chez les historiens, on peut aussi relever l'existence du conditionnel-temps avec cette même valeur. L'ancienne langue avait recours à la forme du passé. M. N.-E. nous fait voir l'évolution de ces expressions. On lit avec plaisir les analyses pénétrantes que contient cette étude.

Au sujet de l'alternance de l'article défini et de l'adjectif possessif à propos des différentes parties du corps humain, M. Nilsson-Ehle [3] a montré, entre autres, que si le verbe exprime une action caractéristique de la partie en question, on emploie de préférence l'article, sinon, on a recours au possessif.

M. Nissen [4] a étudié, principalement au point de vue descriptif, l'ordre des mots dans la *Chronique* de Jean d'Outremeuse. Tout en reconnaissant les qualités de cette thèse, on [5] a reproché à M. N. le choix du texte étudié, c.-à-d. *Le Myreur des Histoires*. En effet, on ne sait pas exactement dans quelle mesure la prose de Jean d'Outremeuse (1338-1400) a été remaniée par Jean de Stavelot (1388-1449), le copiste et le continuateur du *Myreur*.

Un latiniste suédois, M. Norberg [6], s'est attaqué aux difficiles problèmes que pose l'emploi du datif dans les locutions du type

1. H. Nilsson-Ehle. Sur les adverbes en *-ment* qui signifient « en qualité de... », « à titre de... ». *Mélanges Melander*, 1943, p. 140-160.

2. H. Nilsson-Ehle. Le conditionnel « futur du passé » et la périphrase *devait* + infinitif, *Studia Neophilologica*, t. XVI, 1943/44, p. 50-88.

3. H. Nilsson-Ehle. *Il leva la tête — il appuya sa tête contre le mur*, *Moderna språk*, t. XXXVII, 1943, p. 7-22.

4. H. Nissen. *L'ordre des mots dans la Chronique de Jean d'Outremeuse*. Thèse. Uppsala, 1943 ; in-8°, 143 p.

5. Voir c. r. de M. Hasselrot, *Studia Neophilologica*, t. XVI, 1943/44, p. 177-181.

6. D. Norberg. « *Faire faire quelque chose à quelqu'un.* » Recherches sur l'origine latine de la construction romane. Dans *Språkliga Sällskapets i Uppsala Förhandlingar*, 1943-1945 ; Uppsala, 1943 ; in-8°, 42 p.

de *faire faire quelque chose à quelqu'un*. Je ne peux pas résumer ici le contenu de cette remarquable étude. Mentionnons seulement qu'après avoir réfuté les théories antérieures, M. N. s'applique à montrer qu'il faut chercher l'origine de ce type d'expressions dans la construction des verbes latins qui signifient « ordonner » ou « laisser ». Dans un chapitre spécial, M. N. examine l'origine de l'interprétation passive de l'infinitif actif dans des phrases comme *Ce refus le faisait plaindre en secret par elle.*

La distinguée romaniste Mlle Ringenson a contribué à l'histoire des indications temporelles. Elle a établi que l'expression *il a dans les cinquante ans* [1] est une création toute moderne, attestée dans la littérature à partir de 1881 seulement. Selon Mlle R., il est vraisemblable que cette expression est née dans la langue commerciale parlée. On pourrait en découvrir le point de départ dans des phrases telles que « je voudrais quelque chose dans les prix modérés ».

Ailleurs Mlle Ringenson [2] a étudié, au point de vue historique et stylistique, l'opposition *à ce moment — en ce moment* et l'expression *al tierz jor* (le *tertia die* de l'Évangile), devenue, assez tard, *le troisième jour*. Cet article a été rédigé en suédois, mais dans un autre, en français, Mlle R. se sert de la même méthode pour étudier la genèse des deux expressions de temps : *à cette époque* et *à ce moment* [3]. Dans cette importante étude, elle nous fait voir le renouvellement des expressions de temps, l'influence exercée par le latin ainsi que le rôle de l'opposition dans le français moderne des deux prépositions *à* et *en* : *à cet instant* « alors », *en cet instant* « maintenant ».

VI. — Étude des mots.

La contribution suédoise à ce genre d'études, si souvent d'une grande complexité, est considérable.

Dans une scène célèbre du *Roman de Renart*, le renard dit au corbeau : *Mielz chantez que ne soliez. Encore, se vos voliés, Irieez plus*

1. K. Ringenson. *Il a dans les cinquante ans*, *Studier i modern språkvetenskap*, t. XIV, 1940, p. 137-147.

2. K. Ringenson. *Några franska tidsuttryck*. 1. *A ce moment — en ce moment*. 2. « *På tredje dagen* », *In memoriam Kr. Sandfeld*, 1943, p. 195-203.

3. K. Ringenson. *Un type d'expressions de temps en français. A cette époque — à ce moment*, *Mélanges Melander*, 1943, p. 247-274.

haut une jointe (II, vv. 931-933). Le sens précis de *jointe* a beaucoup embarrassé les interprétateurs, mais M. Bergström [1], élève de M. Tilander, attribue à ce mot, qui se rapporterait, à l'origine, à un instrument à cordes, le sens de « touche », « endroit où deux cases se joignent ». En second lieu, l'emploi de *jointe* se serait étendu au chant, d'où l'interprétation des vers cités : « Si vous vouliez, vous pourriez aller un (demi-) ton plus haut. »

M. Ekblom [2] fait remonter le nom de *Gaule* au germanique *Walholant*, primitivement « Pays des Volcae ». Il rejette donc, entre autres, l'étymologie *Walha*. Il croit que *Walholant* a été emprunté au moment où, dans certaines conditions, *-m* et *-dt* finals tendaient à coïncider. La chute de *-nt* final admise, le passage de **Walhola* à *Gaule* serait parallèle à celui de **walula* à *gaule*.

Grâce à M. Ekblom [3], nous connaissons l'étymologie de l'espagnol *aladma*, mot qui, s'appliquant aux Juifs, désigne l'excommunication. Ce mot provient du latin *anathema*.

Mlle Fahlin [4] a montré que le mot *embonpoint* est né au XVIe siècle, dans des formules courantes telles que : *Estes vous en bon point ?* Ce mot est d'un grand intérêt au point de vue sémantique. Chez Marot, on relève souvent les mots *beauté* et *embonpoint* côte à côte quand il loue la beauté féminine. Aujourd'hui, ce sens de « fraîcheur » est perdu, on ne combinerait plus guère *beauté* et *embonpoint*. Ce mot a donc vite perdu son sens laudatif, sans doute parce qu'il en est venu peu à peu à s'appliquer aux rondeurs de la chair et qu'en même temps l'idéal de la beauté féminine a évolué.

Comment, s'est demandé M. Falk [5], le latin *trans* est-il devenu la marque du superlatif absolu en français ? C'est dans les verbes composés avec *tres-* qu'il faut chercher l'origine du préadjectif *très*. Il est probable que, parmi les verbes composés avec *trans-*, il y a eu en français prélittéraire, une catégorie où la particule faisait un tout avec le verbe (*tramettre*, *traverser*) et une autre catégorie où *trans-*,

1. F. Bergström. *Jointe*, mot inexpliqué du *Roman de Renart*, *Studia Neophilologica*, t. XVIII, 1945-46, p. 45-46.

2. R. Ekblom. Die Herkunft des Namens *La Gaule*, *Studia Neophilologica*, t. XV, 1942-43, p. 291-301.

3. *Ib.*, p. 334-336.

4. C. Fahlin. *Embonpoint*, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. LXII, 1942, p. 33-48.

5. P. Falk. Comment *Trans* est devenu la marque du superlatif absolu en français, *Studia Neophilologica*, t. XIII, 1940-41, p. 11-44.

gardant en quelque sorte son indépendance, pouvait se détacher de son verbe. Dans cette dernière catégorie, la forme *tres*, issue de *trans* adverbialisé (et donc accentué), se serait généralisée aussi comme préfixe. Ensuite, l'emploi d'adverbe de *trans* a complètement cessé. C'est surtout auprès du participe passé que *tres-* a pris le sens élatif, et c'est aussi le participe passé qui a facilité à *tres-* le passage des verbes aux adjectifs. M.F. met les progrès de *très* élatif en rapport avec la décadence des superlatifs français en *-isme*. Voilà quelques points de cette pénétrante étude.

Mme Hammar [1] a étudié le développement de sens du suffixe latin *-bilis* en français. Dans le latin classique et littéraire, les mots en *-bilis* ne connaissaient à peu près que le sens passif, mais dans la langue populaire, le sens actif s'était de plus en plus répandu. Cela explique qu'en ancien français on relève les deux sens. Au cours de l'évolution ultérieure, par suite de l'influence de la littérature savante, empreinte de latinismes, le sens passif recouvre peu à peu sa prédominance originelle.

M. Hasselrot [2] a voulu montrer qu'il était encore possible d'ajouter des enseignements à ce qu'on savait déjà sur un célèbre mot voyageur, l'*abricot*. Il passe en revue les noms de l'abricot, surtout dans les langues romanes, tout en tenant compte de l'histoire et des cheminements de l'arbre, lequel, partant d'Italie, est revenu dans sa patrie après avoir fait le tour de la Méditerranée. Je ne peux pas résumer ici tout ce qu'on peut apprendre de cette étude magistrale, où l'on trouve, entre autres, une remarquable analyse des formes italiennes.

Je me permets de mentionner ici une autre étude, également très instructive et qui relève en partie de la linguistique générale, où M. Hasselrot [3] traite du changement de genre comme moyen d'indiquer une relation de grandeur. En voici la conclusion : « L'opposition masculin-féminin ne put donc, en fin de compte, remplir convenablement la fonction d'indiquer sans ambiguïté une relation

1. E. T. Hammar. Le développement de sens du suffixe latin *-bilis* en français (= Études romanes de Lund, t. VI). Thèse. Lund, 1942.

2. B. Hasselrot. *L'abricot. Essai de monographie onomasiologique*, *Studia Neophilologica*, t XIII, 1940-41, p. 45-79, 226-252.

3. B. Hasselrot. *Du changement de genre comme moyen d'indiquer une relation de grandeur dans les langues romanes*, Uppsala Universitets Årsskrift, 1945, nº 12, p. 107-125.

de grandeur ; aussi les langues romanes ont-elles donné la préférence à un autre procédé exprimant mieux les relations de grandeur en utilisant des suffixes augmentatifs et diminutifs. »

Les prépositions *od*, *atout* et *avec* ont fourni à Mme Löfgren-Dyberg [1] le sujet d'une thèse méritoire. D'une façon très complète, elle examine la sémantique de ces prépositions (jusqu'au XVIe siècle), ce qui lui est d'une grande utilité quand elle en vient à discuter les problèmes phonétiques. Selon Mme L.-D., l'étymologie de *atout* doit être *apud tottu* et celle de *avec*, *apud hoc*.

M. Michaëlsson [2], lors du premier congrès international de toponymie et d'anthroponymie (à Paris, en 1938), a fait un rapport sur le principe de la formation des hypocoristiques, en se basant sur les immenses matériaux qu'il a réunis dans les rôles de taille parisiens du moyen âge. Dans ce rapport, il traite de quelques cas caractéristiques. Ainsi, parmi les hypocoristiques créés à l'aide de suffixes, signalons les abréviations à l'intérieur du mot (*Baudet* pour *Baudoin*), et, à propos des suffixes simples, le diminutif réitéré *Perrotin*, à côté de *Perrin*.

Le mot *ambiance* a intéressé M. Michaëlsson [3], qui lui a consacré un article où il étudie d'une façon très précise sa formation et sa valeur stylistique. On y trouve aussi des observations sur le suffixe *-ance* et sur le terme *ambiente* des langues italienne, espagnole, catalane et portugaise.

Ce n'est pas au XVIIe siècle qu'il faut placer l'origine de *cul-de-sac*, M. Michaëlsson [4] nous montre que ce mot remonte au moins au début du XIIIe.

Mlle Sahlin [5] a voulu démontrer que le mot français *carole* vient du grec *Kyrie Eleison*. Cette transformation se heurte à de bien grandes

1. Löfgren. Étude sur les prépositions françaises *od*, *atout*, *avec*, depuis les origines jusqu'au XVIe siècle. Thèse. Uppsala, 1944 ; in-8o, 191 p.

2. K. Michaëlsson. *Principe de la formation des hypocoristiques d'après les rôles de taille parisiens du moyen âge* (Premier congrès international de toponymie et d'anthroponymie. Actes et mémoires. Paris, 1939 ; p. 109-116). Aussi séparément.

3. K. Michaëlsson. *Ambiance*, *Studia Neophilologica*, t. XII, 1939-40, p. 91-119.

4. K. Michaëlsson. *Cul-de-sac*, *Studia Neophilologica*, t. XVI, 1943-44, p. 224-226 ; voir aussi notule additionnelle dans t. XX, 1948, p. 160.

5. M. Sahlin. *Étude sur la carole médiévale. L'origine du mot et ses rapports avec l'Église*. Thèse. Uppsala, 1940 ; in-8o, VIII + 243 p.

difficultés tant au point de vue phonétique qu'au point de vue sémantique, et malgré son ingéniosité et son érudition, Mlle S. ne semble pas avoir réussi à convaincre les romanistes de la justesse de sa thèse. La partie la plus solide de son ouvrage est sans aucun doute celle où elle nous renseigne sur les rapports de la vie religieuse et de la vie profane au moyen âge.

M. Sävborg [1] a étudié le rôle de la préposition *de* dans les expressions de lieu relatives en latin vulgaire et en ancien gallo-roman (cf., en français, *devant*, *derrière*, *dessus*, etc.). On sait, depuis assez longtemps, qu'en latin vulgaire, *de* a fini par supplanter *ab* et *ex*, mais, ne faisant pas de différence entre prépositions et adverbes, on s'est contenté de dire que l'élément *de* aurait perdu toute valeur dans ces deux catégories. Or, M.S. montre qu'il n'en est pas ainsi. Selon lui, *de* n'a plus un sens séparatif, cet élément marque une relation locale, la station dans un lieu. Ce changement de sens se comprend facilement si l'on part des adverbes de lieu composés avec *de-* (p. ex. *de intus*). Secondairement, ces adverbes en sont venus à être employés comme prépositions. C'est dans le gallo-roman que ce développement apparaît avec le plus d'évidence. Je ne peux pas rendre compte ici de tous les résultats de cette remarquable thèse. Je me contente de signaler une des conclusions de M.S. : des oppositions comme le français *devant* et le provençal *davant* montrent une différence intéressante entre les deux langues : le français exige la forme pleine *de-*, là où le provençal se contente d'un *d* élidé.

Depuis longtemps, l'étymologie de la préposition *dès* embarrasse les savants. Certains ont opté pour *de ipso*, d'autres, y compris la plupart des savants modernes, ont opté pour *de* + *ex*, étymologie proposée par Mlle Richter. M. Sävborg [2], dans une importante étude qui se rapporte surtout au français et au provençal, mais qui ne néglige pas en cas de besoin les autres langues romanes possédant cette préposition, rejette la théorie de Mlle Richter et se range du côté de ceux qui préfèrent l'étymologie *de ipso*.

On connaît l'admirable productivité de M. Tilander, qui, au cours de la période qui nous occupe, a publié un grand nombre d'articles

1. T. Sävborg. Étude sur le rôle de la préposition *de* dans les expressions de lieu relatives en latin vulgaire et en ancien gallo-roman. Thèse. Uppsala, 1941 ; in-8°, IV + 344 p.

2. T. Sävborg. Les sources de la préposition *dès*, *Mélanges Melander*, 1943, p. 1-46.

où la vie des mots est étudiée avec une méthode sûre et où l'élément conjectural est réduit au strict minimum. Mentionnons les études suivantes.

M. Tilander [1] a signalé quelques nouveaux exemples du vieux français *chevoir* « contenir ».

Le portugais *rausar* « ravir une femme » ne vient pas de *raptiare*, comme le voulaient Diez et Meyer-Lübke, mais de *rapsare*, étymologie proposée par Gröber [2]. Pour les formes *rauxar*, *rouxar*, il faut partir de *rapsiare*.

Le mot *cimier* [3] présente des développements sémantiques d'un grand intérêt : « avec rapport à la queue sont sortis deux sens nouveaux du mot : un sens érotique « membre viril » et un sens cynégétique et culinaire « la queue et la partie la plus proche de la croupe ».

Dans l'ancienne langue, on relève l'emploi des mots *neus* (= *nœuds*) et *antoires* pour désigner « la chair qui est aux côtés du cou du cerf » [4]. *Antoires* remonte sans aucun doute à une formation *anteauria* dans le bas latin de la Gaule, littéralement « ce qui se trouve devant l'oreille ».

M. Tilander [5] rattache les verbes suivants de l'ancien français : *deluer*, *esluer*, *tresluer*, *alluer* à *lucare*, dérivé de *lucem*. Ainsi, par exemple, *delucare* signifierait d'abord « mettre hors de la lumière, mettre à l'ombre », ensuite « mettre en arrière, mettre de côté » et enfin « retarder, mettre en retard », sens qui a été souvent enregistré par les éditeurs de textes.

Le passage de la voyelle *o* à *a* dans l'ancien portugais *miona* (< *mea domina*), évincé par *meana*, pose un problème qui ne peut être résolu que si l'on rapproche la forme masculine *meono* de la forme féminine *miona* [6]. Dans *meono* on a fini par identifier *meo* avec

1. G. Tilander. Vieux français *chevoir*, *chavoir*, *Romania*, t. LXV, 1939, p. 221-223.

2. G. Tilander. *Boletim de Filologia*, t. VI, 1939-1940, p. 188-197.

3. G. Tilander. Origine et développement de sens de *cimier* « croupe du cerf et du bœuf », *Studia Neophilologica*, t. XIII, 1940-41, p. 1-10.

4. *Ib.*, p. 174-180.

5. G. Tilander. Vieux français *deluer*, *esluer*, *tresluer*, *alluer*, français dialectal *enluer*. *Vox Romanica*, t. VI, 1941-1942, p. 191-199. Cf. c. r. de M. Mario Roques dans la *Romania*, t. LXVII, 1942-1943, p. 537.

6. G. Tilander. Ancien portugais *miona*, *miana*, *Studia Neophilologica*, t. XV, 1942-43, p. 191-194.

le possessif masculin *meu*, qui présente souvent la graphie *meo* à cette époque. Voyant dans les finales *-no*, *-na* des éléments à formes masculine et féminine, on en est venu à créer, à côté de *meono*, le féminin *miana*, où *mio* a été remplacé par le féminin *mia*. Cette substitution a été facilitée par le fait que les mots en question n'étaient pas fortement accentués.

Les vieux français *escortement*, *escortrement* et *escordement*, adverbes signifiant « de tout son cœur, avec ardeur », s'expliquent ainsi [1]. *Escordement*, forme contractée de *escordeement*, dérive de *ex corde et mente*. *Escortement* est formé sur *excortus*, participe dont on a pourvu *excorrigere* en latin vulgaire. *Escortrement* n'est qu'une forme secondaire. Godefroy relève un exemple de *escortement* chez Montluc et un autre chez Brantôme. Ces exemples sont des italianismes.

M. Tilander [2] fait remonter le français *lâcher* à un infinitif du latin vulgaire *lassicare*, formé sur l'adjectif *lassus*, tout comme *ausicare* sur *ausus*. Le développement de sens que suppose cette étymologie est loin d'être invraisemblable. *Lâche* est l'adjectif verbal de *lâcher*.

On a proposé bien des étymologies pour expliquer le vieux français *ades* « aussitôt, sur-le-champ ». M. Tilander [3] veut partir de *addersum*, qui a remplacé *ad-directum*, *ad-derectum*, de même que *ad-ersum* a évincé *ad-erectum* de *ad-erigere*. La forme *addersum* offre deux *d* et un *e* ouvert. Ainsi s'expliquent le maintien de *d* intervocal et la qualité de la voyelle tonique dans les formes romanes. L'évolution de sens « droit » > « aussitôt » s'observe dans différents idiomes.

Le français *trousser* est aussi un mot difficile au point de vue étymologique. M. Tilander [4] propose comme étymon *torsare*, dont la formation est des plus naturelles, le latin connaissant, à côté de *tortus*, aussi *torsus* comme participe de *torquere*. Tous les sens que présente ce verbe en français peuvent facilement s'expliquer en partant de la signification originelle. L'*o* fermé de *trousser* peut fort bien être dû au jeu de l'analogie. Le substantif *trou* « trognon » n'a pas de rapports immédiats avec le verbe *trousser*, mais il semble contenir le même radical. C'est un dérivé de *thyrsus* « tige ».

1. G. Tilander. *In memoriam Kr. Sandfeld*, 1943, p. 234-238.
2. *Ib.*, p. 238-240.
3. G. Tilander. *Mélanges Melander*, 1943, p. 109-112.
4. G. Tilander. Français *trousser* et *trou* « trognon », *Studia Neophilologica*, t. XVI, 1943-44, p. 185-194.

Pour mettre en relief le pronom personnel *el*, l'ancien espagnol avait parfois recours au pronom *ennesse, enesse*. L'origine de cette formation est, selon M. Tilander [1], le bas latin *ille ipse*. Cette combinaison soudée donne régulièrement *ellesse* et, grâce à une influence analogique, aussi *elesse*, avec *l* simple. Puis, les groupes *el ellesse* et *el elesse*, par suite d'une dissimilation, se développent en *el ennesse* et en *el enesse*. Cette explication permet de rendre raison de l'alternance de *n* simple et de *n* double dans ces formes.

M. Tilander [2] estime que l'étymon de l'ancien espagnol *estemar* « mutiler » est *stigmare*; le substantif *estema* « mutilation » vient de *stigma*.

Dans l'étude contenant les deux articles dont je viens de rendre compte, M. Tilander fait aussi des remarques d'un grand intérêt sur le provençal *guierdon, guiardon, guizerdon, guizardon, gazardon* [3], sur le vieux français *charvette* « charogne, cadavre » [4] et sur le français *ruse, ruser*, vieux provençal *reüsar* (<**refusare*) [5].

Signalons encore les études que M. Tilander a consacrées aux termes héraldiques *frette* et *fretté* [6] ainsi qu'au vieux français *nourrir* « couver », *nourriture* « couvage » [7]. Ces deux études, d'une documentation des plus solides, sont également importantes pour l'interprétation de certains textes.

Le français *bruman* « nouveau marié ; gendre » est censé être un mot d'origine nordique. Ce qui a un peu gêné cette opinion, c'est la date tardive de sa première apparition dans la littérature. Le distingué romaniste M. Walberg [8] a cependant réussi à montrer que le mot en question était usité, et même employé comme surnom, peut-être comme nom de famille héréditaire, à la fin du XIIe siècle.

Signalons enfin une étude que le regretté J. Vising [9] a consacrée à *Femina*, poème anglo-normand. On trouve surtout dans cette

1. G. Tilander. *Étymologies romanes*, *Studia Neophilologica*, t. XVIII, 1945-46, p. 1-4.
2. *Ib.*, p. 4-6.
3. *Ib.*, p. 6-10.
4. *Ib.*, p. 10-12.
5. *Ib.*, p. 13-17.
6. *Ib.*, p. 18-34.
7. *Ib.*, p. 35-44.
8. E. Walberg. *Sur un mot français d'origine nordique*, *Studia Neophilologica*, t. XVI, p. 39-49.
9. J. Vising. Étude sur *Femina*, *Studia Neophilologica*, t. XV, p. 195-208.

étude un relevé de mots français en anglo-normand, relevé qui est d'un grand intérêt au point de vue lexicologique.

VII. — Dialectologie.

Ici encore, on est en présence d'un apport considérable.

M. Ahlborn [1] a publié une étude très importante sur le patois de Ruffieu, village situé dans le Valromey, vallée du Jura méridional. Dans cette étude, une large place a été faite à la syntaxe et l'on y trouve aussi, entre autres, un lexique du plus grand intérêt. L'ouvrage de M. Ahlborn est la première partie d'une étude d'ensemble qu'il prépare sur les parlers du Valromey et de la région environnante.

M. Hasselrot [2], dont j'ai déjà signalé un article qui touche ce domaine (voir Géographie linguistique), a réuni environ 1.000 mots nouveaux destinés à figurer dans un supplément à ce glossaire d'Ollon (Vaud) que l'on trouve dans sa remarquable thèse. En attendant la parution de ce supplément, il en a extrait une quarantaine de mots, intéressants à titres divers.

M. Kjellén [3] a étudié le patois de la région de Nozeray (Jura). Son ouvrage nous offre, entre autres, après une introduction géographique et historique, des textes patois, des matériaux morphologiques, une étude phonétique, 25 cartons linguistiques, un lexique comprenant près de 5.000 mots différents, la plupart enregistrés avec plusieurs variantes locales, et plus de 60 reproductions photographiques. Selon un critique très compétent, cette étude comble une vraie lacune, puisque, avant sa parution, on ne possédait pas de monographie dialectale ni de glossaire en transcription phonétique de la partie franco-provençale du département du Jura.

VIII. — Noms de personnes.

Signalons ici d'abord l'importante étude que M. Bergh [4], élève

1. G. Ahlborn. *Le patois de Ruffieu-en-Valromey (Ain)*, *Göteborgs Högskolas Årsskrift*, t. LII, 1946, nº 2.

2. B. Hasselrot. *Glanures lexicologiques d'Ollon (Vaud)*, *Vox romanica*, t. VI, 1941-1942, p. 178-190.

3. O. Kjellén. *Le patois de la région de Nozeray (Jura)*. Thèse. Göteborg-Paris, 1945, in-8º, 253 p. avec 2 cartes et 12 planches hors texte.

4. A. Bergh. *Études d'anthroponymie provençale*, I. *Les noms de personnes du*

de M. Michaëlsson, a consacrée aux noms de personnes du *Polyptyque de Wadalde*. Dans son ouvrage, M. B. constate que l'apport gothique et burgonde dans l'anthroponymie provençale est très faible, et que le pourcentage des noms gréco-latins est bien plus élevé dans le *Polyptyque de Wadalde* que dans le *Polyptyque d'Irminon*.

M. Michaëlsson [1] lui-même a expliqué un nom de femme, *car en cosse*, relevé, un peu avant 1300, dans les rôles de taille parisiens. Selon M. M., il s'agit d'un sobriquet employé sans nom de baptême : *chair en cosse*. Certains détails du costume féminin de l'époque qui « laisse agréablement deviner les formes » expliquent l'imposition de ce surnom.

IX. — Histoire de la langue française.

Je me permets de signaler sous cette rubrique une série d'articles où le regretté Alfred Nordfelt [2] a rendu compte de l'adoption dans la langue suédoise de mots français. Cette très importante étude, qui a été terminée pendant la guerre, porte sur toutes les époques ; elle ne se contente pas de constater les emprunts, elle les explique aussi et relève donc en grande partie de l'histoire des rapports culturels et politiques entre la France et la Suède.

X. — Éditions de textes médiévaux.

Les travaux de ce genre n'appartiennent pas à la linguistique proprement dite, mais, étant donné que les publications dont je vais rendre compte contiennent toutes des parties où des questions linguistiques sont abordées, parfois d'une façon très précise, je n'ai pas pu me résoudre à les passer sous silence dans cette chronique, d'autant plus que l'apport suédois est assez considérable dans ce domaine. En vérité, je crois qu'en agissant autrement, je donnerais une fausse image du travail fourni par les romanistes suédois.

Polyptyque de Wadalde (a. 814). Thèse. Göteborg, 1941 ; in-8°, 230 p. et trois planches hors texte.

1. K. Michaëlsson. *Car en cosse*, *Studia Neophilologica*, t. XV, p. 187-190.

2. A. Nordfelt. *Om franska lånord i svenskan*, *Studier i modern språkvetenskap*, t. II, 1901, p. 53-72, t. IX, 1924, p. 1-55, t. X, 1928, p. 79-111, t. XII, 1934, p. 125-156, t. XIV, 1940, p. 1-48, t. XV, 1943, p. 9-25.

M. Andolf [1] a réédité *Floovant* d'après le manuscrit unique de Montpellier. Cette chanson de geste, qui daterait de la fin du XIIe siècle, est d'un grand intérêt à plusieurs points de vue. Retenons ici que le texte du ms. conservé est écrit en dialecte bourguignon, comme nous le montre l'analyse minutieuse de M. A. On trouve aussi dans son ouvrage un glossaire très complet qui facilitera le travail des lexicographes de l'ancien français.

L'auteur de cet article a édité les *Metheores d'Aristote* [2], la première en date des traductions en langue française des œuvres scientifiques du philosophe grec. Une large part y a été faite à l'étude des faits de syntaxe.

M. Malmberg [3] a publié le *Roman du Comte de Poitiers*. Il s'est attaché à donner une analyse aussi minutieuse que possible de la phonétique de ce petit roman d'aventures, d'origine septentrionale.

M. Ronsjö [4] a réédité la *Vie de saint Nicolas* par Wace. C'est la première édition qui est faite d'après tous les manuscrits connus du poème.

M. Schlyter [5] a édité la *Vie de Thomas Becket* par Beneit, poème anglo-normand du XIIe siècle.

Mme Suwe [6] a publié une partie de la *Vida de sant Honorat*. Elle a, entre autres, étudié avec grand soin la phonétique de ce poème provençal.

M. Thordstein [7] a édité un bestiaire d'amour rimé, du XIIIe siècle.

1. S. Andolf. *Floovant*, chanson de geste du XIIe siècle, publiée avec introduction, notes et glossaire. Thèse. Uppsala, 1941 ; in-8o, CLXXXIV + 201 p. et 3 reproductions photographiques.

2. R. Edgren. Mahieu le Vilain, *Les Metheores d'Aristote*. Traduction du XIIIe siècle publiée pour la première fois. Thèse. Uppsala, 1945 ; CXVI + 217 p.

3. B. Malmberg. *Le Roman du Comte de Poitiers*, poème français du XIIIe siècle, publié avec introduction, notes et glossaire (= Études romanes de Lund, t. I). Thèse. Lund-Copenhague, 1940 ; in-8o, 210 p.

4. E. Ronsjö. *La vie de saint Nicolas* par Wace, poème religieux du XIIe siècle publié d'après tous les manuscrits (= Études romanes de Lund, t. V). Thèse. Lund-Copenhague, 1942 ; in-8o, 221 p.

5. B. Schlyter. *La vie de Thomas Becket* par Beneit. Poème anglo-normand du XIIe siècle publié d'après tous les manuscrits (= Études romanes de Lund, t. IV). Thèse. Lund, 1941 ; in-8o, VII + 204 p.

6. I. Suwe. *La Vida de sant Honorat*, poème provençal de Raimond Feraud publié d'après tous les manuscrits. Thèse. Uppsala, 1943 ; CXLVII + 245 p.

7. A. Thordstein. *Le Bestiaire d'amour rimé*, poème du XIIIe siècle, publié avec introduction, notes et glossaire (= Études romanes de Lund, t. II). Thèse. Lund-Copenhague, 1941 ; in-8o, XCVI + 196 p.

M. Tilander [1], dont on connaît les admirables éditions de textes anciens, nous a fait connaître un intéressant document écrit en aragonais. C'est un règlement qui fixe les impôts que les Juifs devaient payer, qu'ils fussent établis ou forains, à la juiverie de Saragosse.

M. Tilander n'a jamais cessé de s'intéresser à la littérature cynégétique, qu'il connaît comme personne d'autre. Au cours de la période qui nous occupe, il a édité deux textes français : la *Chace dou cerf* [2], le plus ancien traité de chasse autochtone écrit en français (il est parsemé de traits picards), et un fragment [3] d'un traité de fauconnerie anglo-normand en vers. M. T. a aussi publié un texte portugais de même nature [4], une traduction du traité de chasse du roi Dancus. Les glossaires qui accompagnent ces éditions sont d'un grand intérêt.

M. Tjerneld [5], élève de M. Tilander, a mis à notre disposition une édition princeps de la version franco-italienne des traités de fauconnerie et des chiens de chasse dont les auteurs sont l'Arabe Moamin et le Persan Ghatrif. Les mérites de ce travail résident surtout dans le glossaire, où sont expliqués environ 2.000 mots. M. T. s'est tout particulièrement intéressé aux mots d'origine arabe ou persane plus ou moins romanisés.

M. Walberg [6], à qui tous les éditeurs suédois doivent tant, a publié trois poèmes français du XIVe siècle : l'*Histoire de maistre Silon* (cette « histoire » raconte la conversion d'un maître parisien de la fin du XIIe siècle), le *Chant du Roussigneul* (poème allégorique) et la *Vision de saint Foursi*. Inutile de dire avec quelle maîtrise ces éditions ont été établies.

1. G. TILANDER. *Documento desconocido de Zaragoza del ano* 1331, *Studia Neophilologica*,, t. XII, 1939-40, p. 1-45.

2. G. Tilander. *La Chace dou cerf*, *Studier i modern språkvetenskap*, t. XIV, 1940, p. 49-103.

3. G. Tilander, *ib.*, t. XV, 1943, p. 26-44.

4. G. Tilander. *Uma tradução portuguesa desconhecida do tratado de cetraria do rei Dancus*, *Boletim de filologia*, t. VI, 1939-1940, p. 439-457.

5. H. Tjerneld, Moamin et Ghatrif. *Traité de fauconnerie et des chiens de chasse*. Édition princeps de la version franco-italienne Thèse. Stockholm-Paris, 1945 ; in-8°, 443 p. et 3 reproductions photographiques.

6. E. Walberg. *Histoire de maistre Silon*, *Studia Neophilologica*, t. XV, 1942-43. p. 209-229. — *Le Chant du roussigneul*, *Annales de l'Université de Lund* (Lunds Universitets Årsskrift), Nouv. sér., Sect. I. vol. XXXVII (1942), n° 7. — *La Vision de saint Foursi*, *Mélanges Melander*, 1943, p. 203-221.

M. Westberg [1] a publié un poème religieux du XIIIe siècle, *La vie de saint Jean l'évangéliste*. Ce petit poème, qui est une traduction du latin, a été écrit par un Picard.

Uppsala. Rolf EDGREN.

1. E. Westberg. *La Vie de saint Jean l'évangéliste*. Poème religieux du XIIIe siècle, publié d'après tous les manuscrits. Thèse. Uppsala, 1944.

Le Gérant, A. TERRACHER.

Imprimerie Protat frères, Mâcon. — Juillet 1950.
Dépôt légal 3e trimestre 1950.
N° d'ordre chez l'imprimeur : 6385. — N° d'ordre chez l'éditeur : 170.